



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2016

Estrie



Équipe de rédaction :

Jean-Pierre Barrette	Jane-Hélène Gagnon
Marianne Bernier	Marc-André Gauthier
Anne Binette Charbonneau	Stéphane Ladouceur
Sophie Brehain	Guillaume Marchand
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	Julie Rabemananjara
Gaétane Dubé	

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2016** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2016
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2016

Table des matières

Territoire et environnement	3
Démographie	4
Conditions de vie	7
Mesure du faible revenu	7
Revenu médian des familles	8
Marché du travail	10
Population active, emploi et chômage	10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi	12
Comptes économiques	15
Produit intérieur brut	15
Revenu disponible par habitant	18
Investissements et permis de bâtir	22
Investissements	22
Permis de bâtir	25
Santé	27
Éducation	29
Taux de diplomation aux études collégiales	29
Nombre de diplômés au baccalauréat	31
Culture et communications	34
Concepts et définitions	36

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire et environnement

La région de l'Estrie couvre une superficie en terre ferme de 10 197 km². Elle est composée de sept municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Le Granit, Les Sources, Le Haut-Saint-François, Le Val-Saint-François, Sherbrooke, Coaticook et Memphrémagog, et regroupe 89 municipalités. Selon les données démographiques provisoires de 2015, la densité de la population de l'Estrie est de 31,6 hab./km², ce qui la positionne au septième rang des régions administratives, derrière le Centre-du-Québec et devant les Laurentides.

Aires protégées²

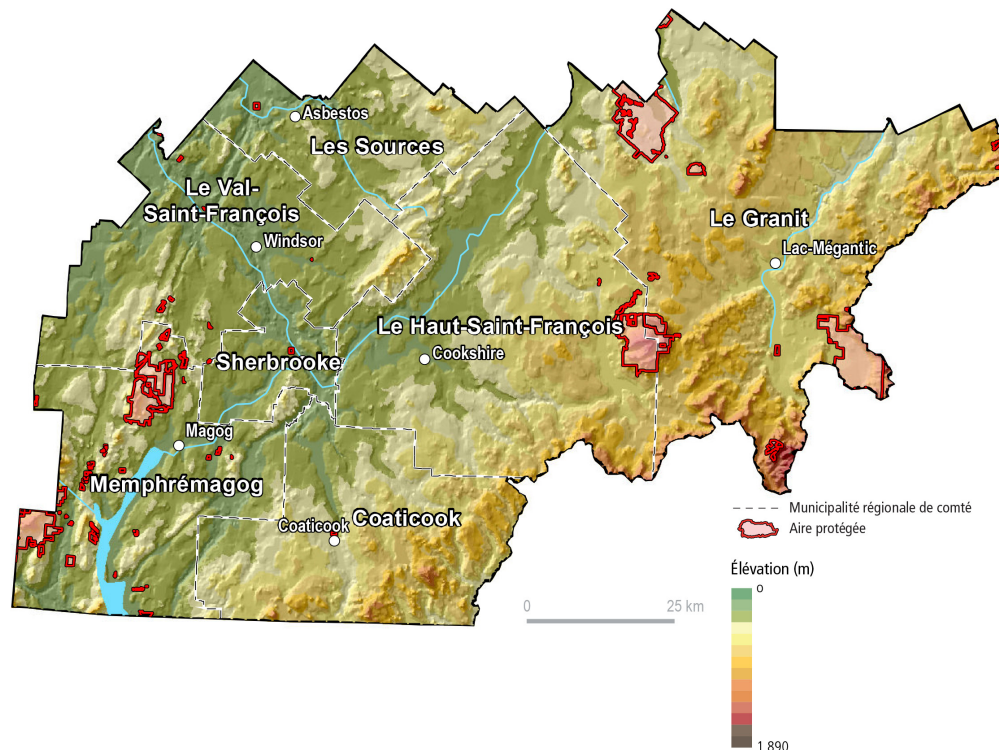
par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) en collaboration avec la Direction des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2016, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 464 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 155 571 km², ce qui représente 9,33 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de l'Estrie se trouvent, en totalité ou en partie, 76 aires protégées. Elles couvrent 346 km², soit 3,3 % de la superficie totale de la région. En termes de superficie, la majorité des aires protégées de l'Estrie sont des parcs nationaux du Québec. Il s'agit du parc national du Mont-Orford, du parc national du Mont-Mégantic et d'une partie du parc national de Frontenac. Ils contribuent ensemble à la protection de 196 km².

Carte 1.1

Aires protégées, Estrie, 2015



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de l'Estrie comptait 322 100 habitants au 1^{er} juillet 2015, soit 3,9 % de la population du Québec. Elle arrive au 9^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière l'Outaouais et devant le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Son poids démographique est demeuré à peu près stable en regard de 2001.

La moitié (51 %) de la population de la région, soit 164 700 personnes, réside dans la MRC de Sherbrooke en 2015. Cette part est de près de 16 % dans la MRC de Memphrémagog, tandis que les MRC du Val-Saint-François, du Granit, du Haut-Saint-François et de Coaticook représentent chacune entre 6 % et 9 % de la population. La MRC des Sources est la moins peuplée, ses 14 400 habitants représentant environ 4 % de la population estrienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2001-2015

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2015 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2015 ^p	2001	2015 ^p
	n				pour 1 000			%	
Le Granit	22 199	22 481	22 305	22 174	2,5	– 1,6	– 1,5	7,6	6,9
Les Sources	14 813	14 499	14 822	14 402	– 4,3	4,4	– 7,2	5,1	4,5
Le Haut-Saint-François	21 815	21 724	22 194	22 161	– 0,8	4,3	– 0,4	7,5	6,9
Le Val-Saint-François	28 920	29 240	29 838	29 841	2,2	4,0	0,0	9,9	9,3
Sherbrooke	141 684	148 952	156 759	164 666	10,0	10,2	12,3	48,6	51,1
Coaticook	18 773	18 592	18 949	18 839	– 1,9	3,8	– 1,5	6,4	5,8
Memphrémagog	43 185	45 570	48 715	50 016	10,7	13,3	6,6	14,8	15,5
Estrie	291 389	301 058	313 582	322 099	6,5	8,2	6,7	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 263 600	6,3	9,6	7,9	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Selon les données provisoires, la population de l'Estrie s'est accrue à un taux annuel moyen de 6,7 pour mille entre 2011 et 2015, un rythme inférieur à celui de l'ensemble du Québec (7,9 pour mille). La croissance démographique de l'Estrie, comme celle de la plupart des régions, a ralenti au cours de la période la plus récente. Elle s'y était plutôt accélérée au début des années 2000 : le taux est passé de 6,5 pour mille durant la période 2001-2006 à 8,2 pour mille en 2006-2011.

La croissance démographique de la région est principalement concentrée dans la MRC de Sherbrooke et, dans une moindre mesure, dans celle de Memphrémagog. Selon les données provisoires, le taux d'accroissement annuel moyen entre 2011 et 2015 y est respectivement de 12,3 et 6,6 pour mille. Ces MRC affichaient aussi les taux les plus élevés au cours des deux périodes précédentes, mais Memphrémagog devançait alors Sherbrooke. Dans Le Val-Saint-François et Le Haut-Saint-François la population est restée plutôt stable entre 2011 et 2015, tandis que les autres MRC ont vu leur population se réduire. La diminution est relativement modeste dans Le Granit et Coaticook (–1,5 pour mille chacune), mais plus importante dans la MRC des Sources (– 7,2 pour mille). Cette dernière renoue avec les pertes après avoir connu une période de croissance modérée entre 2006 et 2011 (4,4 pour mille).

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2015 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population de l'Estrie est légèrement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. En 2015, les personnes âgées de 65 ans et plus (19,9 %) sont un peu plus nombreuses, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle québécoise (17,6 %), tandis que la part des jeunes de moins de 20 ans est comparable (20,5 % comparativement à 20,7 %). Quant à la part des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est légèrement moindre en Estrie (59,6 %) que dans l'ensemble du Québec (61,7 %).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Le Granit	22 174	4 421	12 791	4 962	100,0	19,9	57,7	22,4	49,2	45,3
Les Sources	14 402	2 841	7 842	3 719	100,0	19,7	54,5	25,8	50,4	46,3
Le Haut-Saint-François	22 161	4 797	13 125	4 239	100,0	21,6	59,2	19,1	45,6	43,0
Le Val-Saint-François	29 841	6 481	17 801	5 559	100,0	21,7	59,7	18,6	44,3	42,5
Sherbrooke	164 666	34 215	101 084	29 367	100,0	20,8	61,4	17,8	40,1	41,2
Coaticook	18 839	4 285	10 836	3 718	100,0	22,7	57,5	19,7	43,6	42,3
Memphrémagog	50 016	9 086	28 548	12 382	100,0	18,2	57,1	24,8	50,8	46,5
Estrie	322 099	66 126	192 027	63 946	100,0	20,5	59,6	19,9	43,8	42,9
Ensemble du Québec	8 263 600	1 713 859	5 097 226	1 452 515	100,0	20,7	61,7	17,6	41,9	41,7

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2015, seule la MRC de Sherbrooke présente un âge moyen (41,2 ans) inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Bien que globalement sa répartition par grand groupe d'âge ressemble beaucoup à celle du Québec, une plus forte proportion de jeunes adultes explique cet écart dans l'âge moyen (données non illustrées). À l'opposé, Le Granit, Les Sources et Memphrémagog sont les MRC les plus âgées, avec davantage de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans au sein de leur population. La MRC des Sources affiche en outre une proportion de 20-64 ans parmi les plus faibles à l'échelle des MRC du Québec. La moyenne d'âge de ces trois MRC varie entre 45 et 47 ans. Celle-ci est de 43,0 ans dans Le Haut-Saint-François, de 42,5 ans dans Le Val-Saint-François et de 42,3 ans dans Coaticook. Cette dernière MRC se distingue par une proportion de jeunes (22,7 %) plus élevée que dans les autres MRC de la région.

En fait de répartition par sexe, la région de l'Estrie compte autant d'hommes que de femmes en 2015 (environ 161 000), tandis que dans l'ensemble de la population québécoise les femmes sont plus nombreuses. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. En Estrie comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Il en est de même dans presque toutes les MRC de la région. Memphrémagog se démarque puisque les femmes sont aussi légèrement plus nombreuses chez les 20-64 ans, alors que Le Haut-Saint-François se distingue en raison d'un nombre un peu plus élevé d'hommes que de femmes chez les 65 ans et plus. La MRC de Sherbrooke affiche pour sa part, à l'instar de plusieurs grands centres urbains, une proportion de femmes chez les personnes âgées parmi les plus élevées à l'échelle des MRC.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Le Granit	2 262	2 159	6 690	6 101	2 402	2 560	11 354	10 820
Les Sources	1 548	1 293	4 003	3 839	1 755	1 964	7 306	7 096
Le Haut-Saint-François	2 500	2 297	6 854	6 271	2 151	2 088	11 505	10 656
Le Val-Saint-François	3 419	3 062	9 239	8 562	2 700	2 859	15 358	14 483
Sherbrooke	17 588	16 627	50 855	50 229	12 528	16 839	80 971	83 695
Coaticook	2 189	2 096	5 575	5 261	1 803	1 915	9 567	9 272
Memphrémagog	4 750	4 336	14 219	14 329	6 028	6 354	24 997	25 019
Estrie	34 256	31 870	97 435	94 592	29 367	34 579	161 058	161 041
Ensemble du Québec	875 758	838 101	2 578 146	2 519 080	651 616	800 899	4 105 520	4 158 080

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu, ajusté après impôt, est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian, ajusté après impôt, de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2013, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de l'Estrie (7,2 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2009 à 2013, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 2,0 points), tandis qu'il fléchit de 1,6 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2012 seulement, le taux est en diminution de 0,3 point, comparativement à une baisse de 0,1 point à l'échelle provinciale. C'est dans Les Sources que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (8,5 %). À l'inverse, Le Val-Saint-François affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,1 %). Au cours de la période 2009-2013, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : Le Granit (– 2,5 points), Le Haut-Saint-François (– 2,4 points), Memphrémagog (– 2,2 points), Les Sources (– 2,2 points), Coaticook (– 2,1 points), Le Val-Saint-François (– 2,1 points), Sherbrooke (– 1,6 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009 points de pourcentage
	%					
Le Granit	8,4	7,3	6,4	6,4	5,8	– 2,5
Les Sources	10,7	10,2	9,8	8,6	8,5	– 2,2
Le Haut-Saint-François	10,7	10,0	8,9	8,5	8,3	– 2,4
Le Val-Saint-François	7,2	6,4	5,9	5,4	5,1	– 2,1
Sherbrooke	9,7	9,6	9,1	8,5	8,1	– 1,6
Coaticook	7,7	6,9	6,2	5,8	5,6	– 2,1
Memphrémagog	8,3	7,4	6,9	6,3	6,1	– 2,2
Estrie	9,1	8,7	8,0	7,5	7,2	– 2,0
Ensemble du Québec	9,8	9,3	8,8	8,3	8,2	– 1,6

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2013, ce taux est 5,1 fois plus élevé pour les familles monoparentales (23,5 %) que pour les couples (4,6 %). Entre 2009 et 2013, le taux diminue de 4,5 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,5 point pour les couples. C'est la MRC des Sources qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2013 (30,2 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Le Val-Saint-François (19,5 %). Toujours en 2013, on dénombre dans la région 6 290 familles à faible revenu, dont 2 750 sont monoparentales et 3 540 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Estrie, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	9,1	8,7	8,0	7,5	7,2	- 2,0
Famille comptant un couple	6,1	5,7	5,2	4,8	4,6	- 1,5
Sans enfants	6,2	5,7	5,0	4,6	4,5	- 1,7
Avec 1 enfant	5,8	5,8	5,0	4,9	4,5	- 1,3
Avec 2 enfants	5,1	4,7	4,4	4,0	3,9	- 1,2
Avec 3 enfants et plus	8,5	8,4	8,2	7,5	7,3	- 1,2
Famille monoparentale	28,0	27,0	25,8	24,4	23,5	- 4,5
Avec 1 enfant	24,0	23,0	23,2	21,4	20,8	- 3,2
Avec 2 enfants	30,9	29,7	26,7	26,0	24,4	- 6,4
Avec 3 enfants et plus	45,4	44,1	40,0	37,5	36,3	- 9,1

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2012 à 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 2,3 % dans la région de l'Estrie. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,8 %). On constate que toutes les MRC profitent d'une croissance réelle : Le Granit (+ 3,2 %), Le Val-Saint-François (+ 3,0 %), Le Haut-Saint-François (+ 2,4 %), Sherbrooke (+ 2,3 %), Memphrémagog (+ 1,9 %), Coaticook (+ 1,7 %), Les Sources (+ 1,4 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'établit à 62 680 \$, comparativement à 67 140 \$ au Québec. Toutes les MRC de la région enregistrent en 2013 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	\$ constants de 2013		%
Le Granit	55 843	57 640	3,2
Les Sources	53 324	54 050	1,4
Le Haut-Saint-François	55 551	56 890	2,4
Le Val-Saint-François	63 207	65 100	3,0
Sherbrooke	64 598	66 070	2,3
Coaticook	58 916	59 920	1,7
Memphrémagog	60 689	61 830	1,9
Estrie	61 273	62 680	2,3
Ensemble du Québec	65 938	67 140	1,8

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il augmente de 2,8 %, et d'ailleurs cette hausse est plus élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (+ 2,2 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC du Granit (+ 4,5 %), de Sherbrooke (+ 3,4 %), du Val-Saint-François (+ 2,8 %), du Haut-Saint-François (+ 2,5 %), de Memphrémagog (+ 1,7 %) et de Coaticook (+ 0,2 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans la MRC des Sources (– 2,4 %). Mais encore, la région tire de l'arrière par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2013 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 39 360 \$, contre 41 050 \$ pour le Québec. Toutes les MRC de la région enregistrent en 2013 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	\$ constants de 2013		%
Le Granit	38 152	39 860	4,5
Les Sources	34 223	33 390	– 2,4
Le Haut-Saint-François	35 936	36 850	2,5
Le Val-Saint-François	39 754	40 870	2,8
Sherbrooke	38 757	40 080	3,4
Coaticook	38 978	39 070	0,2
Memphrémagog	37 427	38 070	1,7
Estrie	38 303	39 360	2,8
Ensemble du Québec	40 147	41 050	2,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers¹, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2005-2015. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

En 2015, on dénombre près de 155 000 emplois dans la région de l'Estrie, soit environ 8 000 de plus qu'en 2005. Le taux d'emploi de 57,1 % en 2015 est inférieur à celui de l'ensemble du Québec (59,9 %). En 2005, la région (59,8 %) affichait un taux d'emploi semblable au taux provincial (60,2 %).

Au cours des dix dernières années, l'emploi à temps plein tout comme celui à temps partiel ont peu varié. La part de ce dernier dans l'emploi se fixe à un taux très similaire à celui de 2005, soit environ 21 %.

Entre 2005 et 2015, aucune variation significative de l'emploi ne s'observe lorsqu'on analyse selon le sexe, le groupe d'âge. Quant au secteur d'activité, on constate une progression de 15 000 emplois dans le secteur des services et un repli de près de 7 500 emplois dans le secteur des biens.

En 2015, environ 164 000 personnes composent la population active. À 61,0 % en 2015, le taux d'activité de la région s'établit à un niveau inférieur au taux provincial (64,8 %); il était de 64,0 % en 2005. À 6,5 %, la région affiche le même taux de chômage qu'en 2005. Ainsi, comme au début de la période (8,2 %), le taux de chômage de la région est inférieur à celui de l'ensemble du Québec (7,6 %) en 2015.

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Estrie et ensemble du Québec, 2005, 2014 et 2015

	Estrie				Ensemble du Québec	
	2005	2014	2015	Écart 2015-2005 k	2005	2015
Population active	156,2	167,1	164,2	8,0 [†]	4 038,0	4 434,2
Emploi	145,9	155,8	153,7	7,8 [†]	3 705,5	4 097,0
Régime de travail						
Emploi à temps plein	115,7	120,1	121,2	5,5	3 032,3	3 290,3
Emploi à temps partiel	30,2	35,7	32,5	2,3	673,2	806,7
Groupe d'âge						
15-29 ans	36,5	37,2	34,5	- 2,0	948,3	973,5
30 ans et plus	109,4	118,6	119,2	9,8	2 757,2	3 123,5
Sexe						
Hommes	77,4	77,5	79,3	1,9	1 972,6	2 136,8
Femmes	68,6	78,3	74,4	5,8	1 732,9	1 960,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	47,7	42,1	40,3	- 7,4 [†]	925,8	837,0
Secteur des services	98,2	113,7	113,4	15,2 [†]	2 779,7	3 260,0
Chômeurs	10,2	11,4	10,6	0,4	332,5	337,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	64,0	62,4	61,0	- 3,0 [†]	65,6	64,8 ^{††}
Taux de chômage	6,5	6,8	6,5	0,0	8,2 ^{††}	7,6 ^{††}
Taux d'emploi	59,8	58,2	57,1	- 2,7	60,2	59,9 ^{††}
Part de l'emploi à temps partiel	20,7	22,9	21,1	0,4	18,2	19,7

[†] Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

^{††} Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) de l'Estrie en 2014, de son évolution par rapport à 2013 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été développés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Il est à noter que la méthode de calcul a été améliorée afin de produire des estimations plus précises. Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du [Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC](#), produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 122 666 dans la région estrienne en 2014, en hausse de 0,5 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Des sept MRC que compte l'Estrie, deux subissent une diminution du nombre de travailleurs en regard de 2013, soit Les Sources (– 1,4 %) et Le Granit (– 0,3 %). Dans ces MRC, la diminution du nombre de travailleurs se manifeste plus vivement chez les hommes, mais elle affecte aussi les femmes. Le nombre de travailleurs demeure stable dans le Haut-Saint-François, alors que les autres MRC de la région connaissent des hausses variant entre 0,5 %, dans Sherbrooke, et 1,4 %, dans Coaticook. La croissance de dernier territoire supralocal se poursuit pour une cinquième année consécutive.

Taux de travailleurs

En 2014, le taux de travailleurs croît dans toutes les MRC de l'Estrie, à l'exception de Sherbrooke où il se maintient à 74,8 %. La croissance est particulièrement marquée dans Memphrémagog, Coaticook et Le Val-Saint-François. D'ailleurs, ces deux dernières MRC présentent les plus hauts taux de travailleurs de la région et, avec Sherbrooke, elles sont les seules à dépasser le taux régional (74,4 %). À l'opposé, dans Les Sources (67,8 %) et Le Haut-Saint-François (72,0 %), on note les taux de travailleurs les plus bas.

Par ailleurs, en 2014, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans toutes les MRC de l'Estrie. C'est dans Les Sources et Le Granit que l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit des différences respectives de 6,2 et 5,5 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. Entre 2009 et 2014, l'écart entre les hommes et les femmes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est estompé dans presque tous les territoires supralocaux de la région. Les MRC de Sherbrooke et du Granit font exception; dans la première, l'écart s'est légèrement creusé, tandis que dans la deuxième la situation n'a pas changé.

Revenu d'emploi médian

Dans l'Estrie, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 2,9 % pour s'établir à 35 688 \$ en 2014. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. Les hausses les plus fortes sont notées dans Coaticook (+ 4,4 %), Le Granit (+ 4,1 %) et Memphrémagog (+ 3,9 %). Par contre, Sherbrooke (+ 2,0 %) et Le Haut-Saint-François (+ 2,0 %) sont les MRC où le revenu d'emploi progresse le plus faiblement par rapport à 2013.

En 2014, c'est la MRC de Sherbrooke qui arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 37 969 \$, suivie par Le Val-Saint-François (37 021 \$). À l'opposé, Les Sources (30 155 \$) et Le Haut-Saint-François (30 867 \$) sont celles qui présentent le revenu le plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. L'écart entre les revenus selon le sexe varie considérablement d'une MRC à l'autre, et c'est dans la MRC des Sources que la différence est la plus marquée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 31,3 %¹ de moins que les hommes. Les écarts sont également prononcés dans les territoires supralocaux du Granit (30,5 %) et du Val-Saint-François (27,7 %). À l'inverse, c'est dans Sherbrooke que l'on note le moins de différence (18,5 %). Entre 2009 et 2014, la disparité entre le revenu des hommes et celui des femmes s'est estompée dans toutes les MRC de la région, à l'exception des Sources et du Val-Saint-François où, au contraire, elle s'est creusée.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ de l'Estrie et ensemble du Québec, 2013 et 2014

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2013 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2013	2013 ^r	2014 ^p	Écart 2014-2013	2013 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2013
	n		%	%		points de pourcentage	\$		%
Le Granit	8 431	8 402	- 0,3	73,6	74,0	0,4	31 436	32 714	4,1
Hommes	4 543	4 525	- 0,4	76,5	76,6	0,1	36 324	37 698	3,8
Femmes	3 888	3 877	- 0,3	70,4	71,1	0,7	25 472	26 200	2,9
Les Sources	4 984	4 915	- 1,4	67,3	67,8	0,5	29 108	30 155	3,6
Hommes	2 662	2 603	- 2,2	70,4	70,8	0,4	34 511	35 556	3,0
Femmes	2 322	2 312	- 0,4	64,0	64,6	0,6	23 676	24 413	3,1
Le Haut-Saint-François	8 554	8 557	0,0	71,8	72,0	0,2	30 258	30 867	2,0
Hommes	4 540	4 530	- 0,2	73,6	73,0	- 0,6	33 975	34 840	2,5
Femmes	4 014	4 027	0,3	70,0	71,0	1,0	26 369	27 160	3,0
Le Val-Saint-François	12 479	12 599	1,0	76,1	76,9	0,8	35 880	37 021	3,2
Hommes	6 559	6 545	- 0,2	77,9	78,3	0,4	41 861	43 340	3,5
Femmes	5 920	6 054	2,3	74,2	75,5	1,3	30 080	31 338	4,2
Sherbrooke	61 198	61 531	0,5	74,8	74,8	0,0	37 231	37 969	2,0
Hommes	31 067	31 231	0,5	76,2	76,0	- 0,2	41 442	42 225	1,9
Femmes	30 131	30 300	0,6	73,5	73,6	0,1	33 677	34 407	2,2
Coaticook	7 254	7 353	1,4	78,8	79,8	1,0	31 846	33 244	4,4
Hommes	3 830	3 882	1,4	81,2	81,9	0,7	35 816	37 042	3,4
Femmes	3 424	3 471	1,4	76,2	77,5	1,3	27 880	29 318	5,2
Memphrémagog	19 123	19 309	1,0	71,8	72,6	0,8	32 242	33 487	3,9
Hommes	9 624	9 728	1,1	73,2	73,9	0,7	36 954	38 430	4,0
Femmes	9 499	9 581	0,9	70,5	71,3	0,8	27 896	29 369	5,3
Estrie	122 023	122 666	0,5	74,0	74,4	0,4	34 669	35 688	2,9
Hommes	62 825	63 044	0,3	75,7	75,8	0,1	38 938	40 031	2,8
Femmes	59 198	59 622	0,7	72,3	72,9	0,6	30 384	31 371	3,2
Ensemble du Québec	3 298 262	3 317 660	0,6	75,7	75,9	0,2	37 794	38 723	2,5
Hommes	1 699 326	1 706 569	0,4	77,9	77,9	0,0	42 637	43 755	2,6
Femmes	1 598 936	1 611 091	0,8	73,5	73,8	0,3	33 450	34 342	2,7

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

En 2014, le PIB de la région de l'Estrie s'élève à 10,8 G\$. Ce montant représente 3,2 % du PIB québécois qui se chiffre lui-même à 340,8 G\$.

Le PIB de la région croît de 1,9 % relativement à l'année précédente. Entre les années 2007 à 2014, l'Estrie voit son PIB augmenter en moyenne de 2,2 % annuellement. Dans l'ensemble du Québec, le PIB croît de 2,3 % en 2014 et le taux de croissance annuel moyen au cours des sept dernières années est de 2,6 %.

Produit intérieur brut par industrie

Le secteur des services accapare 70,1 % du PIB de la région de l'Estrie en 2014. La production, estimée à 7,6 G\$, croît de 1,7 %. De leur côté, les industries du secteur des biens, dont la production se chiffre à 3,2 G\$, connaissent une augmentation de 2,3 % en 2014. Il s'agit du même taux de croissance que celui qu'on observe dans l'ensemble du Québec. Le secteur des services au Québec enregistre également une hausse de 2,3 %.

L'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse voit sa production augmenter de 8,9 %, la hausse la plus élevée après celle de l'industrie en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (+ 21,4 %). En ce qui concerne les bases économiques de cette industrie, les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie bondissent de 28,0 % et les cultures agricoles et l'élevage augmentent de 5,9 % en 2014. Toutes les bases économiques du groupe de la fabrication (+ 4,7 %) connaissent une hausse de leur production en 2014. Ainsi, la fabrication de produits en bois croît de 10,8 %, tandis que la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc, l'industrie des activités diverses de fabrication, la fabrication de produits métalliques et celle de produits minéraux non métalliques augmentent respectivement de 5,9 %, 4,2 %, 4,0 % et 3,9 %. Enfin, la fabrication de meubles et de produits connexes enregistre une hausse de 1,5 % et la fabrication de machines, une hausse de 0,4 %. Les services publics augmentent leur production de 3,8 %. En outre, la construction recule pour une deuxième année consécutive : de 6,7 % en 2014 et de 8,5 % en 2013.

Comme dans la plupart des régions administratives, le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers occupe une place importante dans l'économie régionale. En effet, 16,1 % du PIB estrien découle de cette industrie qui enregistre une hausse de 4,0 % en 2014. Les soins de santé et l'assistance sociale et les services d'enseignement sont également deux industries importantes en termes de part dans le PIB et constituent deux bases économiques pour l'Estrie. La première augmente de 2,1 %, alors que la seconde fléchit de 2,0 % en cette année. L'industrie de l'information et culturelle affiche la plus forte hausse en 2014 (+ 6,3 %), soit un taux largement supérieur à celui de l'ensemble du Québec (+ 2,6 %). Par ailleurs, le commerce de détail, l'industrie du transport et de l'entreposage et le commerce de gros augmentent respectivement de 4,7 %, de 2,7 % et de 1,2 %. Enfin, les administrations publiques stagnent en 2014.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Estrie, 2007, 2013 et 2014

	2007 ^r	2013 ^{er}	2014 ^e	Part de l'industrie en 2014	Taux de croissance annuel moyen 2014/2007	Variation 2014/2013
	k\$				%	
Ensemble des industries	9 271 601	10 577 150	10 777 205	100,0	2,2	1,9
Secteur de production de biens	3 076 012	3 155 671	3 226 809	29,9	0,7	2,3
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	259 921	295 396	321 719	3,0	3,1	8,9
Cultures agricoles et élevage	205 308	240 500	254 751	2,4	3,1	5,9
Foresterie et exploitation forestière	x	x	x	...	...	...
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	21 072	24 584	31 457	0,3	5,9	28,0
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	29 571	21 260	15 318	0,1	-9,0	-27,9
Services publics	100 129	97 414	101 133	0,9	0,1	3,8
Construction	540 779	718 627	670 398	6,2	3,1	-6,7
Fabrication	2 145 612	2 022 975	2 118 241	19,7	-0,2	4,7
Fabrication d'aliments	x	91 164	103 706	1,0	...	13,8
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	241 544	179 249	198 669	1,8	-2,8	10,8
Fabrication du papier	259 651	260 134	268 844	2,5	0,5	3,3
Impression et activités connexes de soutien	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	2 170	3 393	3 467	0,0	6,9	2,2
Fabrication de produits chimiques	99 211	84 978	91 433	0,8	-1,2	7,6
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	289 320	306 591	324 628	3,0	1,7	5,9
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	72 798	75 654	0,7	...	3,9
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	105 181	133 186	138 517	1,3	4,0	4,0
Fabrication de machines	146 720	389 739	391 371	3,6	15,0	0,4
Fabrication de produits informatiques et électroniques	37 500	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	106 088	80 780	82 014	0,8	-3,6	1,5
Activités diverses de fabrication	x	83 744	87 300	0,8	...	4,2
Secteur des services	6 195 588	7 421 479	7 550 396	70,1	2,9	1,7
Commerce de gros	391 374	376 536	381 214	3,5	-0,4	1,2
Commerce de détail	533 518	614 998	643 675	6,0	2,7	4,7
Transport et entreposage	313 040	288 037	295 925	2,7	-0,8	2,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	184 461	178 995	190 285	1,8	0,4	6,3
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 474 009	1 664 405	1 730 540	16,1	2,3	4,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	273 957	422 141	423 916	3,9	6,4	0,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	177 031	221 263	223 818	2,1	3,4	1,2
Services d'enseignement	935 005	1 146 337	1 123 492	10,4	2,7	-2,0
Soins de santé et assistance sociale	1 004 342	1 301 513	1 329 009	12,3	4,1	2,1
Arts, spectacles et loisirs	56 090	61 908	60 539	0,6	1,1	-2,2
Hébergement et services de restauration	178 689	223 943	225 538	2,1	3,4	0,7
Autres services, sauf les administrations publiques	194 992	238 672	239 389	2,2	3,0	0,3
Administrations publiques	479 082	682 731	683 056	6,3	5,2	0,0

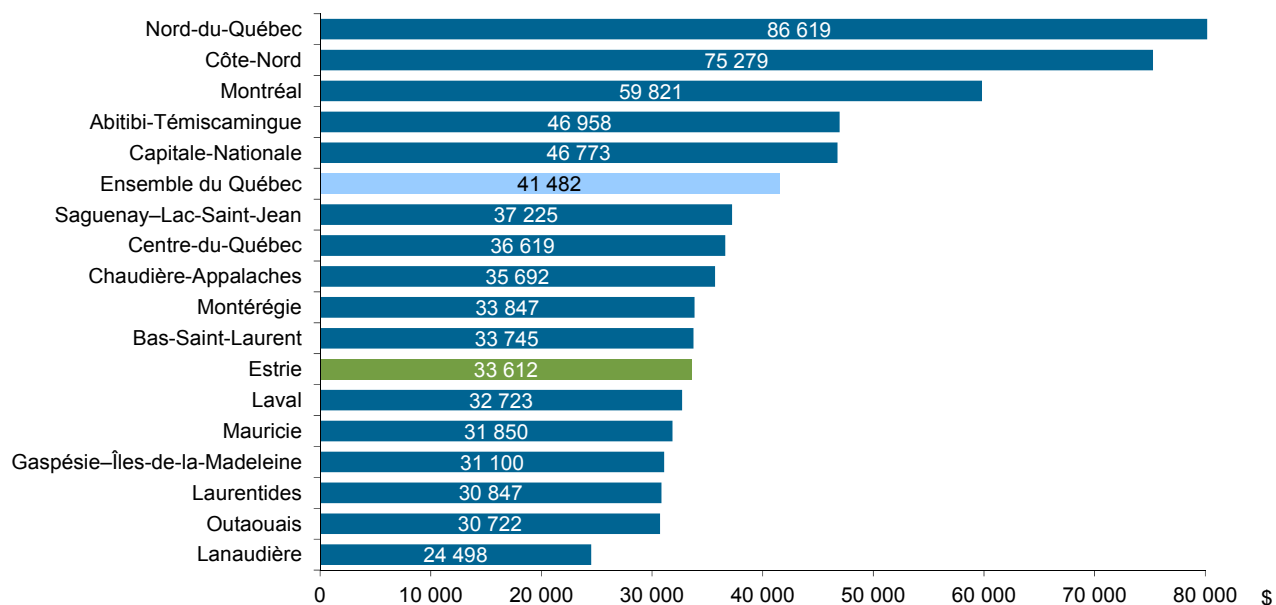
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Cet indicateur se chiffre à 33 612 \$ en 2014, ce qui représente le septième plus faible montant parmi les régions du Québec, tout juste entre Laval (32 723 \$) et le Bas-Saint-Laurent (33 745 \$). Le PIB par habitant croît de 1,2 % dans la région, soit un taux légèrement moins élevé que celui l'ensemble du Québec (+ 1,5 %) dont la valeur s'élève à 41 322 \$ par habitant.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 2,8 % en 2013, le revenu disponible par habitant croît en Estrie avec moins de vigueur en 2014, soit de 1,3 %, un rythme de croissance similaire à celui observé dans l'ensemble du Québec (+ 1,5 %). Le ralentissement de la croissance est attribuable essentiellement à l'effet combiné d'une hausse plus lente de la rémunération des salariés et des transferts en provenance des administrations publiques ainsi qu'au recul du revenu net des entreprises individuelles non agricoles.

Avec un revenu disponible de 24 443 \$ par habitant en 2014, l'Estrie se classe au 12^e rang des régions administratives, tout juste devant le Nord-du-Québec (23 628 \$), mais derrière le Saguenay–Lac-Saint-Jean (24 483 \$). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible atteint 26 046 \$ par habitant, soit exactement 1 603 \$ de plus qu'en Estrie. Néanmoins, depuis 2010, la différence de revenu tend à s'estomper légèrement.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Estrie et ensemble du Québec, 2014

	Estrie	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	\$ / hab.		
Revenu primaire	27 466	31 537	– 4 071
Rémunération des salariés	21 051	24 790	– 3 739
Revenu mixte net	3 472	3 513	– 41
Revenu agricole net	227	71	156
Revenu non agricole net	1 712	1 743	– 31
Revenu de location	1 532	1 698	– 166
Revenu net de la propriété	2 943	3 234	– 291
Plus :			
Transferts courants reçus	8 754	8 235	519
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	83	107	– 23
Des sociétés financières	2 252	2 175	77
Des administrations publiques	6 387	5 890	497
Administration fédérale	2 789	2 600	189
Administration provinciale	1 887	1 776	112
Administrations autochtones	0	5	– 5
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 711	1 509	201
Des non-résidents	31	63	– 32
Moins :			
Transferts courants payés	11 777	13 726	– 1 950
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	311	377	– 66
Aux sociétés financières	3 367	3 944	– 576
Aux administrations publiques	8 026	9 259	– 1 233
Impôts directs des particuliers	5 025	6 082	– 1 057
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 437	2 628	– 191
Autres transferts courants aux administrations publiques	564	548	15
Aux non-résidents	72	146	– 74
Égal :			
Revenu disponible	24 443	26 046	– 1 603

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Revenu primaire

Le retard de la région par rapport au Québec s'explique principalement par la faiblesse du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur contribution à l'activité économique. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements ainsi que les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale et aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En Estrie, la rémunération des salariés (21 051 \$) demeure inférieure à celle de la province (24 790 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés y sont généralement plus faibles.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, continue également d'être plus bas en Estrie (3 472 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 513 \$). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société et dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

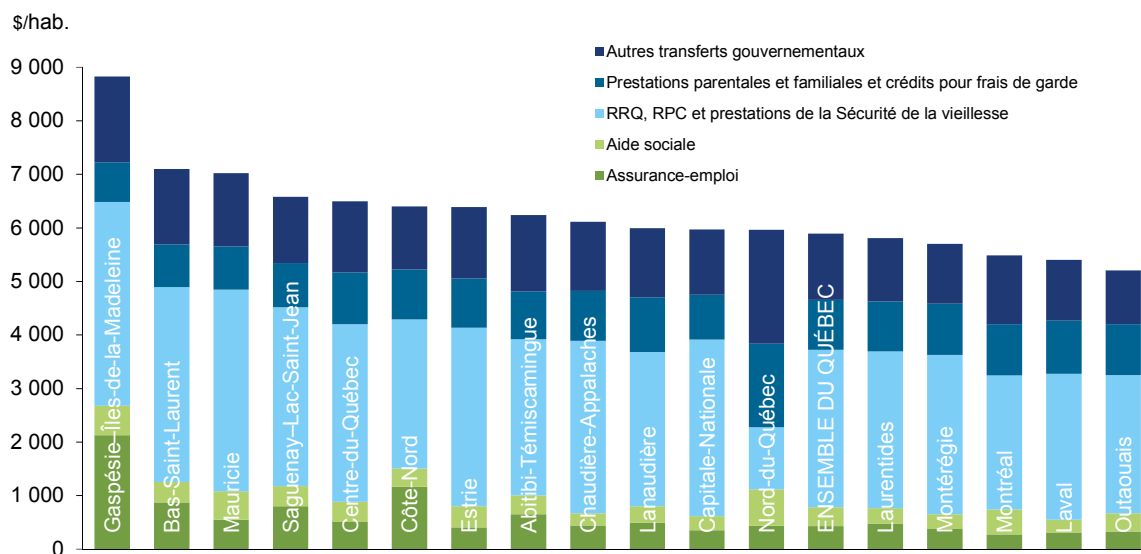
L'Estrie tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel représente la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les particuliers. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui du Québec.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transfert en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec et Statistique Canada.

Il importe de souligner que sans l'intervention des administrations publiques par le biais des transferts courants aux particuliers, la différence entre la région et le Québec serait encore plus grande au chapitre du revenu disponible par habitant. À preuve, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables 6 387 \$ par habitant en Estrie, soit 497 \$ de plus que dans l'ensemble du Québec. En raison d'un taux d'emploi historiquement plus bas que celui de l'ensemble du Québec, les résidents de la région ont davantage recours aux prestations d'aide sociale. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes en Estrie, étant donné que la population y est relativement âgée.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations reçues des régimes de retraite des employeurs à prestations déterminées et à cotisations déterminées. En 2014, les transferts des sociétés financières sont légèrement plus élevés en Estrie (2 252 \$) que dans l'ensemble de la province (2 175 \$). D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui a augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les particuliers de l'Estrie (8 026 \$) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont inférieurs à ceux payés par les résidents de l'ensemble du Québec (9 259 \$). Toutefois, à l'instar de la plupart des régions du Québec, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les particuliers aux administrations publiques a augmenté légèrement en Estrie entre 2010 et 2014.

Par ailleurs, dans le but de se conformer aux dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées sont désormais déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations doivent être soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2014, les résidents de l'Estrie ont cotisé, en moyenne, 3 367 \$ à un régime de retraite d'un employeur, ce qui est moins que dans l'ensemble du Québec (3 944 \$).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

Selon les données provisoires de 2014, le revenu disponible par habitant croît en regard de 2013 dans l'ensemble des MRC de la région, à l'exception de Sherbrooke où il se contracte de 0,1 %, sous l'effet conjugué d'une croissance anémique du revenu primaire et d'une hausse des transferts payés par les particuliers aux administrations publiques. Les MRC de Memphrémagog et du Granit se distinguent en affichant un taux de croissance supérieur à 3,0 %, en raison notamment d'une hausse marquée de la rémunération des salariés et du revenu net de la propriété.

L'Estrie se caractérise par des disparités de revenu importantes entre les territoires supralocaux qui la composent. À preuve, la différence est de plus de 8 900 \$ entre Memphrémagog, qui est en tête dans la région grâce à un revenu disponible de 30 595 \$, et Le Haut-Saint-François (21 644 \$), qui se situe au bas de l'échelle. En fait, la MRC de Memphrémagog fait figure d'exception, puisqu'elle continue d'être la seule dans la région à présenter un revenu disponible par habitant supérieur à celui du Québec. L'avance de ce territoire supralocal par rapport à la moyenne québécoise est attribuable essentiellement au revenu net de la propriété.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2013	Taux de croissance annuel moyen 2014/2010
	\$ / hab.					%	
Le Granit	20 622	21 082	21 622	22 048	22 753	3,2	2,5
Les Sources	19 320	19 817	20 860	21 307	21 772	2,2	3,0
Le Haut-Saint-François	19 028	19 488	20 678	21 448	21 644	0,9	3,3
Le Val-Saint-François	22 124	22 807	24 016	24 640	25 178	2,2	3,3
Sherbrooke	21 768	22 380	23 033	23 541	23 529	- 0,1	2,0
Coaticook	20 028	20 064	21 021	22 069	22 296	1,0	2,7
Memphrémagog	26 690	27 184	28 510	29 558	30 595	3,5	3,5
Estrie	22 065	22 609	23 487	24 135	24 443	1,3	2,6
Ensemble du Québec	23 738	24 393	25 156	25 666	26 046	1,5	2,3

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

D'autre part, les résidents de la MRC des Sources sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2014, ils ont reçu 7 800 \$ par habitant en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables des différents ordres de gouvernement. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la RRQ sont les principaux transferts dans cette MRC. En revanche, c'est à Coaticook (5 821 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

L'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives de Statistique Canada a connu un remaniement majeur qui affecte la disponibilité et la présentation des données à partir de l'année de référence 2013. **Les composantes du logement, des logiciels et de la prospection pétrolière, minière et gazière ne sont plus incluses dans le total des dépenses en immobilisation.** Les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière sont dorénavant classés comme produits de propriété intellectuelle (et non plus comme machines et matériel) et sont diffusés distinctement sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec. De plus, les données ne sont plus ajustées pour répondre au concept de formation brute de capital fixe selon la comptabilité nationale. Enfin, depuis l'année de référence 2013, les compagnies détenant des contrats de crédit-bail ne déclarent plus la valeur de ces dépenses.

Pour l'ensemble du Québec, les données historiques des dépenses en immobilisation ont été estimées à nouveau pour la période 2006 à 2012 à l'aide d'une technique d'extrapolation rétrospective, rendant impossible la comparaison de ces données avec les anciennes séries de données. Les schémas de confidentialité ont été réutilisés sur les nouvelles estimations.

Au moment de la rédaction du présent chapitre, les données sur les dépenses en immobilisation par région administrative étaient disponibles uniquement pour les années 2006 à 2015. Elles correspondent aux données équivalentes sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en juillet 2015. Aux fins de cohérence, la présente analyse exclut la mise à jour des données de 2014 à 2016 sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en avril 2016.

Toutes les données sont exprimées aux prix courants, c'est-à-dire sans correction pour l'inflation.

Investissements

Selon les prévisions déclarées par les entreprises pour 2015, les investissements dans la région de l'Estrie devraient atteindre 811,8 M\$, en baisse de 11,6 % pour une troisième année consécutive, suivant des reculs de 8,1 % en 2014 et de 16,3 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus faible niveau des dix dernières années. La région représenterait ainsi 2,2 % du total québécois (37,3 G\$). La décroissance annuelle de la région contraste avec l'augmentation dans l'ensemble du Québec en 2015 (+ 2,7 %). En 2015, l'Estrie arrive au 14^e rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle.

Industries productrices de biens

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 39,1 % de l'investissement régional, sont en déclin de 28,0 % en 2015, pour atteindre 317,5 M\$, à la suite du gain de 22,3 % en 2014 et du recul de 11,7 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus faible niveau depuis 2009. La décroissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est plus prononcée que celle de l'ensemble du Québec (– 0,5 %). En valeur, la part de la région égale 2,2 % de l'ensemble du Québec (14,3 G\$). En 2015, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur de la fabrication (142,8 M\$), soit 45,0 % du total des industries productrices de biens et 17,6 % du total régional.

Industries productrices de services

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant 60,9 % de l'investissement régional, est en hausse de 3,5 % en 2015 et se chiffre à 494,3 M\$, à la suite de deux reculs consécutifs de 25,3 % en 2014 et de 18,7 % en 2013. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est moindre que celle de l'ensemble du Québec (+ 4,8 %). En valeur, la part de la région égale 2,2 % de l'ensemble du Québec (23,0 G\$). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 207,6 M\$ en 2015, soit 42,0 % du total des industries productrices de services et 25,6 % du total régional.

Secteur privé et secteur public

Le secteur privé, qui représente 52,3 % de l'investissement total, est en déclin de 21,7 % en 2015, pour s'élever à 424,4 M\$, à la suite du gain de 7,4 % en 2014 et du recul de 27,9 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus faible niveau des dix dernières années. La décroissance en 2015 est plus prononcée que celle de l'ensemble du Québec (– 2,4 %). La région de l'Estrie représente 2,3 % du secteur privé québécois (18,1 G\$). Les investissements publics affichent une progression de 2,9 % en 2015, pour s'établir à 387,4 M\$, à la suite de la diminution de 23,9 % en 2014 et d'une relative stabilité en 2013. La croissance en 2015 est moindre que celle de la moyenne québécoise (+ 8,0 %). L'Estrie accapare 2,0 % des investissements publics au Québec (19,2 G\$).

Enfin, la construction compte pour 57,9 % des intentions d'investissement en 2015 et le matériel et l'outillage pour 42,1 %.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹, par secteur et actif, Estrie, 2011-2015

Industrie (SCIAN ¹), secteur et actif	2011	2012	2013	2014 ^p	2015 ^{pe}	Variation 2015/2014	Part relative dans la région (2015)	Part relative dans le Québec (2015)
	M\$						%	
Industries productrices de biens	384,7	408,0	360,4	440,9	317,5	- 28,0	39,1	2,2
Agriculture, foresterie, pêche et chasse ²	62,9	55,1	42,1	42,4	46,6	9,9	5,7	6,9
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	3,7	1,6	3,2	3,0	3,8	30,3	0,5	0,2
Services publics	106,3	147,6	93,6	180,9	83,4	- 53,9	10,3	1,4
Construction	41,2	36,0	41,8	37,7	40,8	8,2	5,0	3,7
Fabrication	170,5	167,7	179,6	177,0	142,8	- 19,3	17,6	3,5
Industries productrices de services	713,3	786,2	638,9	477,5	494,3	3,5	60,9	2,2
Commerce de gros	14,9	19,3	12,5	14,3	14,3	0,0	1,8	2,2
Commerce de détail	30,5	50,1	F	37,5	39,6	5,6	4,9	3,3
Transport et entreposage	30,7	74,1	30,1	31,9	23,2	- 27,1	2,9	0,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	28,5	33,9	12,6	16,0	16,0	- 0,4	2,0	1,1
Finance et assurances ³	76,3	108,8	x	13,5	11,2	- 16,4	1,4	3,4
Services immobiliers et services de location et de location à bail	29,9	41,4	33,4	25,0	20,0	- 20,2	2,5	1,2
Services professionnels scientifiques et techniques	16,4	16,8	9,5	14,0	15,4	10,4	1,9	4,4
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,3	0,3	x	1,9	2,1	8,3	0,3	3,5
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	12,6	14,0	x	8,8	5,7	- 35,5	0,7	3,1
Services d'enseignement	101,3	93,9	83,3	40,9	52,4	28,3	6,5	2,5
Soins de santé et assistance sociale	71,4	72,7	x	66,3	47,5	- 28,4	5,9	2,2
Arts, spectacles et loisirs	7,4	4,0	2,7	5,1	9,1	78,9	1,1	3,0
Services d'hébergement et de restauration	20,0	25,5	F	20,7	26,3	26,6	3,2	3,6
Autres services (sauf les administrations publiques) ⁴	9,1	9,8	x	3,1	4,0	29,1	0,5	3,3
Administrations publiques ⁵	263,9	221,8	248,0	178,7	207,6	16,2	25,6	2,4
Secteur privé	589,4	699,6	504,6	542,1	424,4	- 21,7	52,3	2,3
Secteur public	508,5	494,6	494,7	376,3	387,4	2,9	47,7	2,0
Construction	611,6	673,9	590,2	509,4	470,4	- 7,7	57,9	2,0
Matériel et outillage	486,3	520,3	409,2	409,0	341,4	- 16,5	42,1	2,5
Total	1 097,9	1 194,2	999,3	918,4	811,8	- 11,6	100,0	2,2

p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.

2. Les dépenses en immobilisation pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.

3. À compter de l'année de 2013, les organismes de chaque secteur devaient déclarer leurs dépenses en immobilisation relatives aux contrats de crédit-bail. Auparavant, les organismes détenant le contrat de crédit-bail devaient déclarer la valeur de ces dépenses. Par conséquent, les données 2013 et subséquentes du secteur de la finance et des assurances (52) ne sont pas comparables avec les années précédentes.

4. Les dépenses en immobilisation pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

5. Les dépenses en immobilisation pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

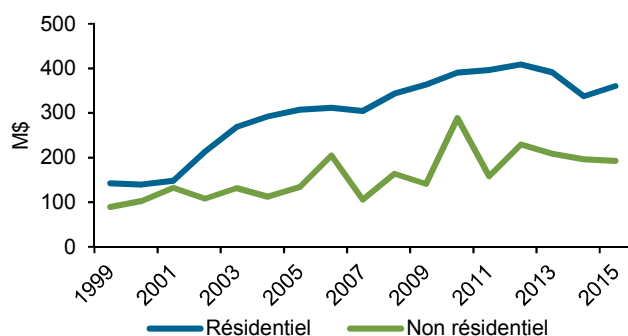
Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* (EDIR).

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de l'Estrie atteint 552,8 M\$ en 2015, en hausse de 3,5 % par rapport à 2014. La croissance s'observe dans les secteurs institutionnel (+ 17,9 %) et résidentiel (+ 6,7 %), alors que les secteurs commercial et industriel sont en baisse (– 16,0 % et – 4,4). La valeur des permis de la région se concentre principalement dans la municipalité de Sherbrooke (53,4 %).

Figure 6.2.1

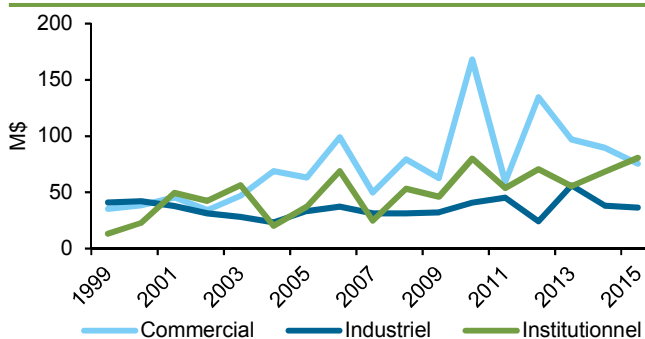
Valeur des permis de bâtir résidentiels, Estrie, 1999-2015



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 6.2.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Estrie, 1999-2015



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

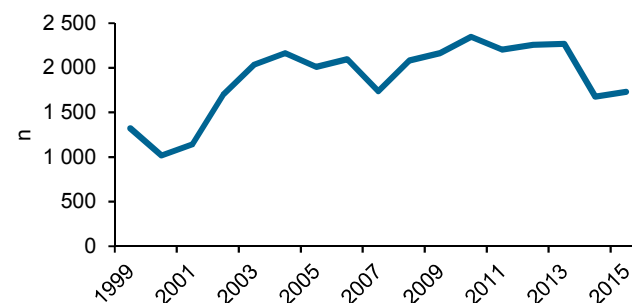
Dans le secteur résidentiel, la valeur des permis de bâtir se situe à 360,3 M\$ dans la région de l'Estrie, soit en deçà de la moyenne des quatre dernières années (383,6 M\$). À l'échelle des MRC, seule celle de Coaticook enregistre une valeur supérieure à sa moyenne de 2011-2014. Dans cette MRC, la municipalité de Compton, entre autres, est en croissance (7,5 M\$, moyenne 2011-2014 : 3,3 M\$). Par contre, plusieurs municipalités de la région suivent plutôt une tendance à la baisse, notamment Orford (13,8 M\$, moyenne 2011-2014 : 17,9 M\$) et Canton de Stanstead (2,6 M\$, moyenne 2011-2014 : 6,2 M\$), dans la MRC de Memphrémagog.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région de l'Estrie ont autorisé la création de 1 732 nouveaux logements en 2015, comparativement à 1 676 en 2014 (+ 3,3 %). La MRC de Sherbrooke est la plus importante émettrice de permis de la région avec 1 150 logements en 2015 (66,4 %). D'ailleurs, ce résultat se trouve légèrement en dessous de la moyenne 2011-2014 qui est de 1 257 logements. Dans la MRC de Coaticook, le nombre de logements atteint un sommet dans la municipalité de Compton (42), alors que la moyenne 2011-2014 est de 16. Les MRC du Haut-Saint-François (59, moyenne 2011-2014 : 111), du Val-Saint-François (94, moyenne 2011-2014 : 113), des Sources (11, moyenne 2011-2014 : 31) et de Memphrémagog (301, moyenne 2011-2014 : 428) sont à leur plus bas niveau.

Figure 6.2.3

Unités de logement, Estrie, 1999-2015



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.1

Nombre d'unités de logement, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011-2014
	n					
Le Granit ¹	89	42	255	55	53	110
Les Sources	23	30	48	24	11	31
Le Haut-Saint-François ¹	80	171	118	73	59	111
Le Val-Saint-François ¹	126	106	112	109	94	113
Sherbrooke	1 373	1 418	1 318	919	1 150	1 257
Coaticook	41	60	57	48	64	52
Memphrémagog	471	431	360	448	301	428
Estrie	2 203	2 258	2 268	1 676	1 732	2 101
Ensemble du Québec	53 890	51 262	42 493	41 300	38 485	47 236

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteurs non résidentiels

La valeur des permis de bâtir dans le secteur commercial de la région de l'Estrie se chiffre à 75,3 M\$, une valeur plus faible que la moyenne 2011-2014 (95,1 M\$). Dans quatre MRC de la région, les municipalités ont accordé des permis de bâtir commerciaux pour une valeur inférieure à la moyenne des quatre dernières années : Le Granit, Les Sources, Sherbrooke et Coaticook.

La région de l'Estrie enregistre une valeur de 36,5 M\$ pour les permis de bâtir dans le secteur industriel, une valeur inférieure à la moyenne 2011-2014 (40,9 M\$). Sherbrooke affiche une bonne croissance en 2015 par rapport à 2014 et a accordé des permis de bâtir pour une valeur de 21,4 M\$, soit un montant plus élevé que la moyenne des quatre dernières années (14,7 M\$). À l'inverse, dans la MRC de Coaticook, la municipalité du même nom connaît une situation différente avec seulement 0,8 M\$ pour les permis en 2015 comparativement à 2,5 M\$ en moyenne pour 2011-2014.

Le secteur institutionnel de la région de l'Estrie atteint un sommet en 2015 avec une valeur de 80,7 M\$; la moyenne 2011-2014 est de 62,0 M\$. Dans les MRC du Haut-Saint-François, du Val-Saint-François et de Coaticook, la valeur des permis institutionnels est supérieure à la moyenne 2011-2014, en particulier dans la municipalité d'East Angus (15,4 M\$, moyenne 2011-2014 : 0,9 M\$) de la MRC du Haut-Saint-François et dans la municipalité de Valcourt (6,8 M\$, moyenne 2011-2014 : 0,3 M\$), de la MRC du Val-Saint-François.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2015

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 2011-2014	k\$	Moyenne 2011-2014	k\$	Moyenne 2011-2014	k\$	Moyenne 2011-2014
Le Granit ¹	13 662	17 654	875	5 053	2 376	2 878	929	1 753
Les Sources	8 686	9 570	444	1 084	1 198	1 402	1 538	1 683
Le Haut-Saint-François ¹	19 371	22 444	1 956	1 918	2 231	2 321	15 846	1 346
Le Val-Saint-François ¹	28 022	32 769	8 440	7 627	1 624	5 396	8 095	3 154
Sherbrooke	180 651	185 019	45 721	62 517	21 403	14 728	47 327	47 924
Coaticook	16 732	13 464	1 826	2 166	3 347	7 317	3 514	1 056
Memphrémagog	93 196	102 658	16 021	14 750	4 352	6 870	3 417	5 073
Estrie	360 320	383 577	75 283	95 114	36 531	40 910	80 666	61 987
Ensemble du Québec	8 407 366	9 516 289	2 779 009	3 112 015	1 024 530	1 090 805	1 633 419	1 977 537

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

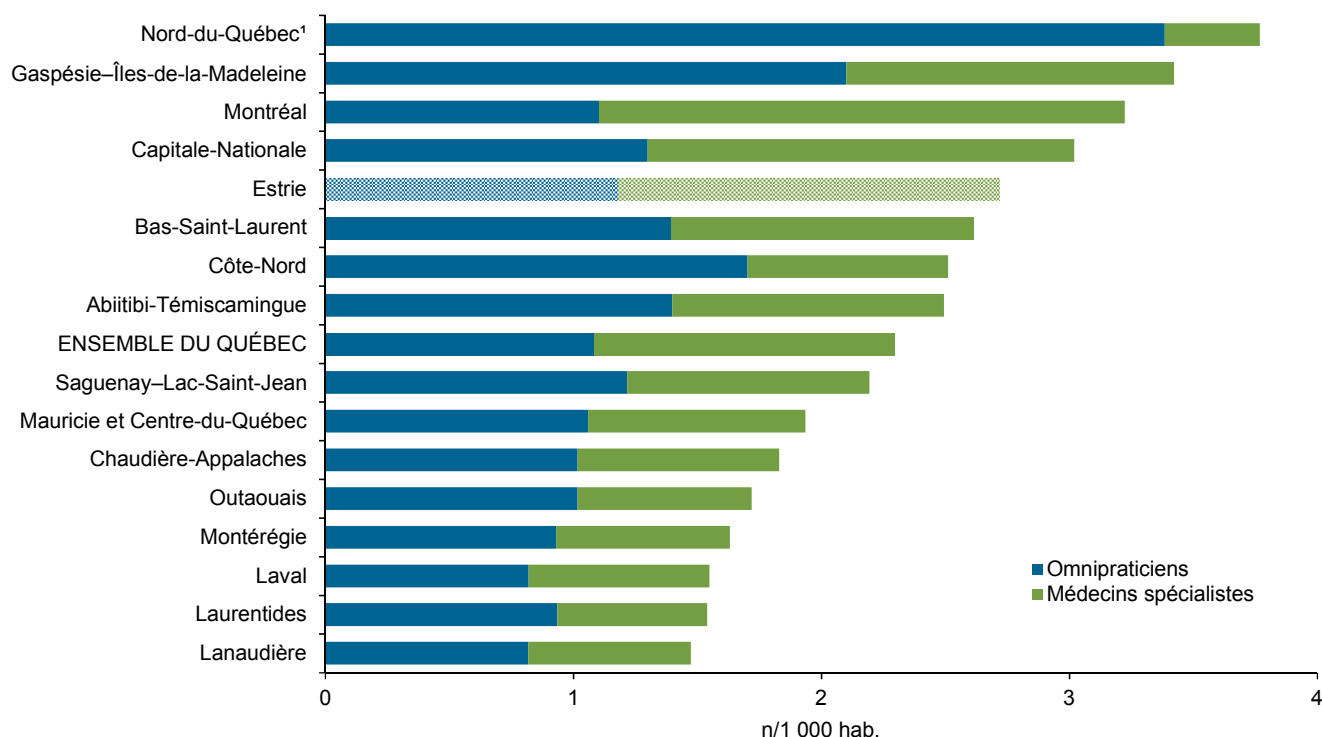
par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2014, dans la région de l'Estrie, le nombre de médecins s'établit à 872, soit un ratio de 2,7 médecins pour 1 000 habitants¹. La région se positionne ainsi au cinquième rang pour ce qui est du nombre de médecins pour 1 000 habitants. Au Québec, on compte 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Figure 7.1

Nombre de médecins pour 1 000 habitants, selon la catégorie, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2014



1. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Note : Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1^{er} juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Par rapport à 2010, le nombre de médecins a augmenté de 7,3 % dans la région estrienne. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 10,5 % au cours de cette période, ce qui porte l'effectif à 18 857. L'accroissement du nombre de médecins dans la région concerne principalement les spécialistes (+ 11,3 %), le nombre d'omnipraticiens en 2014 dépassant de peu celui de 2010. Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,9 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,5 %).

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations.

Tableau 7.1

Nombre de médecins, région sociosanitaire de l'Estrie et ensemble du Québec, 2010 et 2014

	Nombre de médecins ¹			Nombre pour 1 000 personnes ²		
	2010	2014	Variation 2014/2010	2010	2014	Écart 2014-2010
	n		%	n pour 1 000 habitants		points pour 1 000
Estrie	813	872	7,3	2,62	2,72	0,10
Omnipraticiens	370	379	2,4	1,19	1,18	- 0,01
Spécialistes	443	493	11,3	1,43	1,54	0,11
Ensemble du Québec	17 067	18 857	10,5	2,15	2,30	0,14
Omnipraticiens	8 180	8 906	8,9	1,03	1,08	0,05
Spécialistes	8 887	9 951	12,0	1,12	1,21	0,09

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1^{er} juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région est desservie, en 2014-2015, par un effectif de 5 305 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 7,3 % par rapport à 2010-2011. Cette croissance touche toutes les catégories du personnel infirmier, à l'exception des infirmières (- 6,2 %), mais en particulier les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 29,8 % et les infirmières auxiliaires (+ 20,1 %).

Tableau 7.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier¹, région sociosanitaire de l'Estrie et ensemble du Québec, 2010-2011 à 2014-2015²

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Variation 2014-2015/ 2010-2011
	n					%
Estrie	4 945	5 011	5 087	5 231	5 305	7,3
Infirmières	1 707	1 670	1 647	1 661	1 601	- 6,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	735	762	794	847	954	29,8
Infirmières auxiliaires	793	846	896	931	952	20,1
Préposées aux bénéficiaires	1 710	1 733	1 750	1 792	1 798	5,1
Nombre pour 1 000 habitants ³	15,92	15,98	16,10	16,43	16,55	3,9
Ensemble du Québec	107 698	109 629	111 285	112 973	113 342	5,2
Infirmières	35 670	35 275	35 114	35 011	33 805	- 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	16 513	17 581	18 355	19 474	21 431	29,8
Infirmières auxiliaires	16 863	17 630	18 303	18 655	18 616	10,4
Préposées aux bénéficiaires	38 652	39 143	39 513	39 833	39 490	2,2
Nombre pour 1 000 habitants ³	13,58	13,69	13,76	13,85	13,80	1,6

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).

2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 2 489 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2009 dans l'ensemble des établissements de la région de l'Estrie est de 61,6 %. Il s'agit de la quatrième diminution pour la période observée. Les étudiants des établissements de l'Estrie affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 57 184 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2009, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Durant les cinq années étudiées, les taux de diplomation au Québec présentent également une tendance à la baisse.

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de l'Estrie est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important pour la période observée est constaté pour la cohorte de l'automne 2009 où il s'élève à 14,5 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 67,7 % contre 53,2 % chez les étudiants.

Des 1 508 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2009, 67,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 597 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 65,8 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (384 inscrits à l'automne 2009) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (31,5 % pour la cohorte de 2009). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2009, dans les établissements de la région de l'Estrie, 7,0 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (61,6 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (7,0 %) porte à 68,5 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2009 est de 70,2 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,6 %, un DEP).

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Estrie, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
	%				
Préuniversitaire	69,9	68,5	66,9	67,0	67,6
Hommes	64,2	64,7	60,0	59,6	58,4
Femmes	74,1	71,4	71,9	72,5	73,7
Technique	62,2	64,5	67,8	62,7	65,8
Hommes	53,3	58,5	63,1	58,5	60,5
Femmes	67,9	68,0	70,7	65,6	69,6
Accueil ou transition	31,5	34,0	32,9	38,3	31,5
Hommes	23,3	28,8	29,1	32,3	27,2
Femmes	40,0	39,7	37,0	43,9	35,8
Ensemble des programmes	63,8	63,6	63,1	62,1	61,6
Hommes	56,4	58,3	56,2	55,3	53,2
Femmes	69,3	67,4	68,1	67,2	67,7

Note : Les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marc-André Gauthier, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2015. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2016*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2013, parmi les 29 117 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 1 057 bacheliers proviennent de la région de l'Estrie (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2013, la région de l'Estrie voit le nombre de bacheliers augmenter d'environ une centaine (passant de 963 à 1 057). Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. La région de l'Estrie connaît une forte hausse entre 2012 et 2013 (+ 9,8 %), soit un pourcentage peu éloigné de l'augmentation observée au Québec (+ 12,6 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Estrie et ensemble du Québec, 2008-2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2008	Part de diplômés en 2013
	n						%		
Estrie	963	1 013	968	970	963	1 057	9,8	1,9	100,0
Hommes	346	363	360	362	373	419	12,3	3,9	39,6
Femmes	617	650	608	608	590	638	8,1	0,7	60,4
Ensemble du Québec	25 808	25 927	26 123	26 558	25 852	29 117	12,6	2,4	100,0
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 826	11 227	14,3	2,5	38,6
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	16 026	17 890	11,6	2,4	61,4

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de l'Estrie, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2013 est de 60,4 %. Par rapport à 2008, la région de l'Estrie enregistre une légère augmentation du contingent de nouvelles femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 617 à 638 en 2013. Tout comme au Québec, l'année 2013 génère une croissance des diplômées dans la région (+ 8,1 %), soit un pourcentage moins prononcé que du côté des hommes (+ 12,3 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de l'Estrie, cette proportion de diplômés dépasse légèrement celle du Québec en 2013 (66,8 % c. 66,0 %) (tableau 8.2.2). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe en importance, ces derniers représentant 15,2 % des nouveaux diplômés.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études², Estrie, 2008-2013

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2008	11,1	19,5	64,5	4,9	963
2009	13,2	16,6	66,3	3,8	1 013
2010	12,1	16,3	66,9	4,6	968
2011	12,6	16,6	67,1	3,7	970
2012	10,2	18,4	69,3	2,1	963
2013	14,8	15,2	66,8	3,2	1057
Hommes					
2008	3,8	37,0	54,6	4,6	346
2009	5,8	33,6	56,7	3,9	363
2010	6,4	28,6	61,7	3,3	360
2011	6,9	26,5	63,3	3,3	362
2012	5,1	32,4	61,4	—	373
2013	8,4	26,5	62,3	2,9	419
Femmes					
2008	15,2	9,7	70,0	5,0	617
2009	17,4	7,1	71,7	3,8	650
2010	15,5	9,0	70,1	5,4	608
2011	16,0	10,7	69,4	3,9	608
2012	13,5	9,5	74,3	2,7	590
2013	19,0	7,8	69,7	3,4	638

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômes indéterminés.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leurs diplômes du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de l'Estrie en 2013, la proportion est de 69,7 % chez les femmes et de 62,3 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent à privilégier les sciences de la santé par rapport aux hommes (19,0 % f c. 8,4 % h) alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (7,8 % f c. 26,5 % h).

L'université de diplomation¹

Les nouveaux bacheliers de la région de l'Estrie obtiennent leur diplôme en 2013 en majorité de l'Université de Sherbrooke (56,8 %), une institution basée sur le territoire de résidence (tableau 8.2.3). Parmi les autres institutions d'enseignement les plus souvent fréquentées, notons que l'Université de Montréal décerne les diplômes à 8,2 % des bacheliers de la région, l'Université Laval à 7,8 % et l'Université du Québec à Montréal à 7,4 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Estrie, 2008-2013

		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Université Laval	%	9,8	9,7	8,9	8,8	9,8	7,8
Université de Montréal	%	7,6	8,7	9,5	7,7	7,6	8,2
École des hautes études commerciales de Montréal	%	0,6	0,9	0,7	0,6	0,6	0,4
École Polytechnique de Montréal	%	—	—	—	—	0,5	—
Université de Sherbrooke	%	52,0	56,8	57,1	58,1	57,7	56,8
Université du Québec à Montréal	%	8,1	6,1	6,7	6,5	5,2	7,4
Université du Québec à Trois-Rivières	%	2,7	2,5	1,3	3,0	2,4	2,6
Université du Québec à Chicoutimi	%	—	0,5	0,7	0,7	—	—
Université du Québec à Rimouski	%	1,3	—	—	0,6	0,5	0,7
Université du Québec en Outaouais	%	—	0,6	0,7	0,8	0,7	1,0
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	—	—	—	—
École de technologie supérieure	%	2,3	1,7	1,4	1,2	1,1	1,3
Télé-université	%	0,7	1,2	0,9	0,6	0,7	1,2
Université McGill	%	3,5	2,9	2,4	2,3	3,2	2,8
Université Concordia	%	2,5	2,6	2,8	2,3	2,4	2,9
Université Bishop's	%	7,6	5,2	5,8	6,4	7,2	6,1
Total	n	963	1 013	968	970	963	1 057

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2014, la région de l'Estrie regroupe sur son territoire 24 salles de spectacles, plus d'une vingtaine d'institutions muséales¹, 11 librairies et 33 écrans répartis dans 4 cinémas. Cette région compte ainsi 37,7 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre supérieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (31,3). L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux institutions muséales (8,1 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,3) et aux écrans de cinéma (10,3 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9). Par contre, le nombre de salles de spectacles est presque équivalent à celui établi pour l'ensemble du Québec (7,5 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,8) et celui des librairies est inférieur au nombre établi pour l'ensemble du Québec (3,4 établissements par 100 000 habitants comparativement à 4,2).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Estrie, 2013 et 2014

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2013	2014		2014	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	28	24	3,8	7,5	7,8
Institutions muséales ²	25	26	5,9	8,1	5,3
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	10	10	2,8	3,1	4,4
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	46	46	6,7	14,3	8,4
Librairies	11	11	3,2	3,4	4,2
Cinémas et ciné-parcs	4	4	4,0	1,2	1,2
Écrans	33	33	4,5	10,3	8,9

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2014 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (546 entrées par 1 000 habitants) et des institutions muséales (595 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2013.

Tableau 9.2

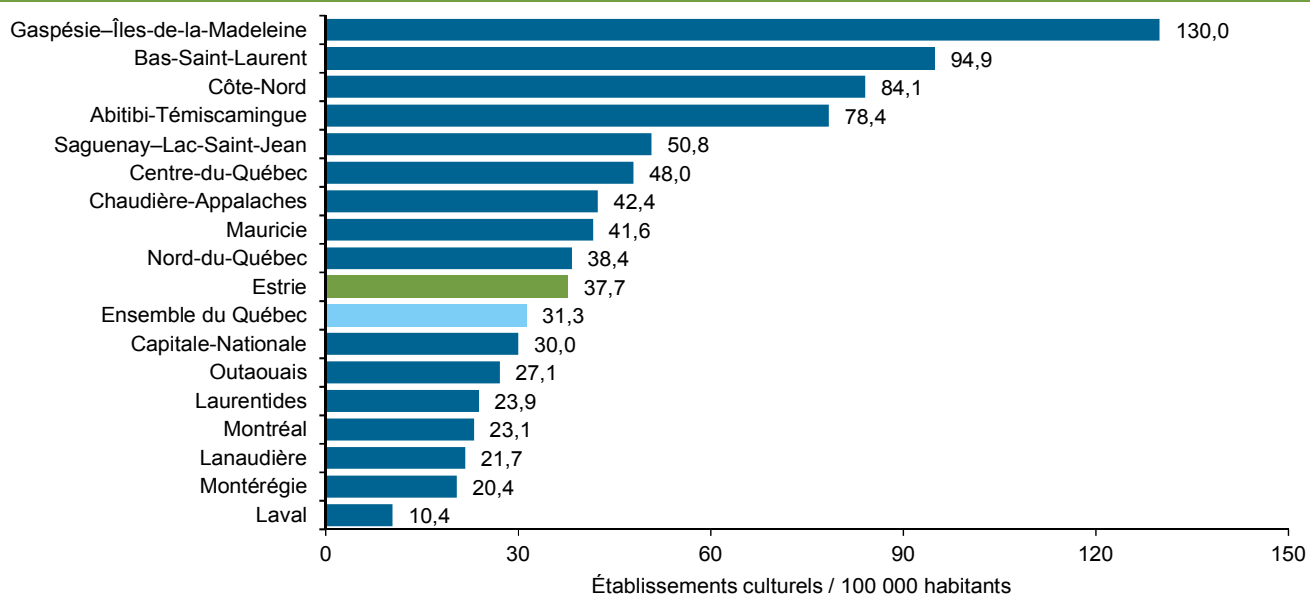
Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Estrie et ensemble du Québec, 2013 et 2014

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Estrie		Ensemble du Québec		
			2014	2013	2014	2013	2014
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	543	1,7	1,7	2,1	2,1	3,2
Entrées	n	175 007	630,0	545,8	818,2	827,6	2,6
Assistance des cinémas							
Entrées	n	767 557	x	2 393,9	2 594,8	2 295,9	...
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	190 826	622,3	595,2	1 740,4	1 676,9	1,4
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	\$	19 414 680	73 172,3	60 551,5	54 227,5	48 414,1	4,9

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aires protégées

Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Parc national du Québec

Un parc national du Québec est un parc dont l'objectif prioritaire est d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité

Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrites sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs

Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus

d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian

Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produite dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la

valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations

pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou

à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

Permis de bâtir

Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages,

routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle

Elle englobe tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale

Elle comprend tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle

Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement

Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments; ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au

collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné

par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un

centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

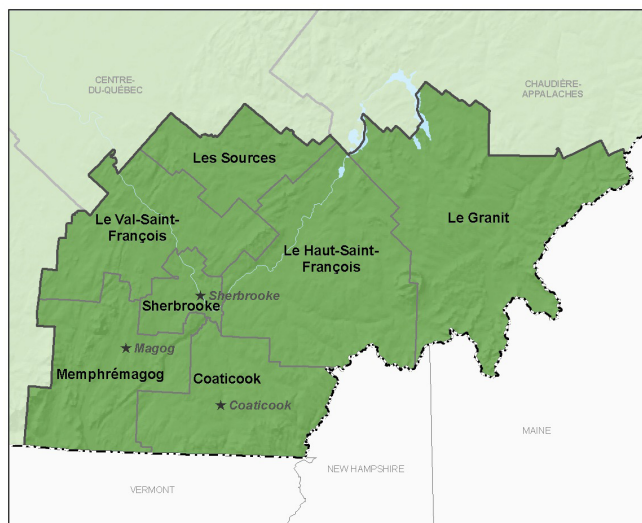
Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur l'Etrie



Superficie en terre ferme (2013) : 10 197 km²

Population (2015^p) : 322 099 habitants

Densité de population : 31,6 hab./km²

Principales municipalités et population (2015^p) :

- Sherbrooke 164 666 habitants
- Magog 26 464 habitants
- Coaticook 9 188 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de machines
- Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
- Fabrication du papier
- Fabrication de produits en bois

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de l'Etrie

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2015 ^p	TAAM ¹ 2011-2015		2014 ^p	2014 ^e	Var. 14/13	2014 ^p	Var. 14/13	2013
	n	pour 1 000		%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%
Bas-Saint-Laurent	199 577	− 2,0	8,0	70,2	33 745	0,9	23 317	0,6	5,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 209	0,0	8,3	70,7	37 225	1,7	24 483	0,5	5,1
Capitale-Nationale	737 455	9,2	4,7	78,6	46 773	0,3	27 219	1,3	4,8
Mauricie	266 907	1,3	7,9	68,9	31 850	1,9	23 555	1,0	8,0
Estrie	322 099	6,7	6,5	74,4	33 612	1,2	24 443	1,3	7,2
Le Granit	22 174	− 1,5	..	74,0	..	..	22 753	3,2	5,8
Les Sources	14 402	− 7,2	..	67,8	..	..	21 772	2,2	8,5
Le Haut-Saint-François	22 161	− 0,4	..	72,0	..	..	21 644	0,9	8,3
Le Val-Saint-François	29 841	0,0	..	76,9	..	..	25 178	2,2	5,1
Sherbrooke	164 666	12,3	..	74,8	..	..	23 529	− 0,1	8,1
Coaticook	18 839	− 1,5	..	79,8	..	..	22 296	1,0	5,6
Memphrémagog	50 016	6,6	..	72,6	..	..	30 595	3,5	6,1
Montréal	1 999 795	10,7	10,5	74,7	59 821	1,9	26 481	2,4	14,7
Outaouais	385 579	7,7	7,4	76,1	30 722	1,4	25 202	− 0,6	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 700	1,7	7,0	74,6	46 958	1,6	26 451	0,2	5,8
Côte-Nord	93 932	− 4,6	9,8 ³	72,0	75 279	− 2,7	26 917	− 0,1	7,5
Nord-du-Québec	44 769	9,9	9,8 ³	79,8	86 619	11,5	23 628	1,9	15,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 786	− 7,2	14,7	60,3	31 100	7,2	23 324	1,2	7,5
Chaudière-Appalaches	421 832	4,4	5,0	78,7	35 692	2,7	25 218	1,8	3,8
Laval	425 225	11,5	8,0	79,8	32 723	1,4	25 952	0,9	7,5
Lanaudière	496 086	9,8	8,4	76,0	24 498	2,5	25 420	1,2	6,7
Laurentides	592 683	11,2	6,1	76,4	30 847	− 0,1	26 809	1,5	6,4
Montréal	1 520 094	8,5	5,9	78,6	33 847	1,3	27 246	1,7	6,8
Centre-du-Québec	240 872	4,9	6,7	74,6	36 619	1,1	23 614	0,6	6,6
Ensemble du Québec	8 263 600	7,9	7,6	75,9	41 482	1,5	26 046	1,5	8,2

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2015 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'[encadré](#) du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Estrie

Superficie en terre ferme (2013)	10 197 km ²
Population totale (2015 ^e)	322 099 hab.
Densité de population	31,6 hab./km ²
Part de la superficie en aires protégées (2016)	3,3 %
Taux de faible revenu des familles (2013)	7,2 %
Emploi (2015)	153,7 k
Taux d'activité (2015)	61,0 %
Taux d'emploi (2015)	57,1 %
Taux de chômage (2015)	6,5 %
PIB aux prix de base par habitant (2014 ^e)	33 612\$
Revenu disponible par habitant (2014)	24 443\$
Dépenses en immobilisation (2015)	812 M\$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2014)	2,72
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2009)	61,6 %